

Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2021

Délibération n°2021-05 : Budget primitif 2021

Membres en exercice : 14

Membres présents : 10

Procurations : 3

Suffrages exprimés : 11

Vote : Pour : 11

Contre :

Abstention : 2



Membres du conseil d'administration présents et prenant part au vote :

Représentant l'Etat :

- o Mme Christine RICHET, Direction des Affaires Culturelles de La Réunion
- o Mme Natacha PROVENSAL, conseillère Arts plastiques et Musées – Procuration de M. Le Préfet, Jacques BILLANT

Personnalités qualifiées :

- o M. Gérard D'ABBADIE, PDG des Cliniques les Tamarins et les Flamboyants
- o Mme Béatrice BINOCHE, Directrice du Frac (*en visioconférence*)

Représentant la Région Réunion :

- o M. Olivier RIVIÈRE, Vice-Président du Conseil Régional (*en visioconférence*)

Représentant la Commune du Port :

- o Mme Annick LE TOULLEC, adjointe à la culture, Procuration de M. olivier HOAREAU

Représentant les étudiants :

- o Mme Nina SCHRADER, Représentant suppléant des étudiants du 1^{er} cycle
- o Mme Kenza CRONIER, Représentant titulaire des étudiants du 2nd cycle
- o Mme Amandine PATIN, Représentant suppléant des étudiants du 2nd cycle

Représentants du personnel :

- o M. Patrice DIJOUX, Représentant titulaire du personnel enseignant
- o Mme Esther HOAREAU, Représentante suppléante du personnel enseignant
- o M. Philippe LEBON, Représentant titulaire du personnel administratif et technique
- o M. Alexis PONCHARVILLE, Représentant suppléant du personnel administratif et technique

Membres du conseil d'administration absents ou représentés :

Représentant la Région Réunion :

- o M. Louis-Bertrand GRONDIN, Conseiller Régional délégué la Formation professionnelle et à l'apprentissage, procuration à M. Olivier RIVIÈRE

Représentant la Commune du Port :

- o M. Henry HIPPOLYTE, Conseiller Municipal à la Ville du Port, procuration à Mme Christine RICHET

Représentant le Département

- o Mme Maryse DACHE, Conseillère Départementale, procuration à M. Gérard D'ABBADIE

Personnalités invitées ne disposant pas de droit de vote :

- o Mme Séverine CHADELAUD, Région Réunion (*en visioconférence*)
- o M. Ahmed ABDALLAH, Payeur régional

- Mme Manuelle PELLISSIER, Service culturel de la Ville du Port
- M. Max GENCE, Département Réunion – Direction de la Culture et du Sport (*en visioconférence*)
- Mme Catherine CHANE-KUNE, Département Réunion – Direction de la Culture et du Sport (*en visioconférence*)
- Mme Patricia de BOLLIVIER, ESA Réunion, Directrice
- Mme Isabelle PONAMALÉ, ESA Réunion, Secrétaire Générale
- M. Frédéric MARY, ESA Réunion, Directeur des Etudes (*en visioconférence*)
- M. Harry CHEREAU, ESA Réunion, Comptable (*en visioconférence*)
- Mme Sophie EUPHROSINE, ESA Réunion, Assistante de Direction

Le quorum étant atteint le Conseil d'administration peut valablement délibérer (article 9.1 des statuts de l'établissement public).

Délibérant sous la présidence de M. Gérard D'ABBADIE ;

Le conseil d'administration de l'Ecole supérieure d'art de La Réunion réuni en séance le jeudi 1^{er} avril 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°82/2011 du 18 janvier 2011 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Ecole Supérieure d'Art de la Réunion »

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Ecole Supérieure d'Art de la Réunion » annexés à l'arrêté n°82/2011 du 18 janvier 2011,

Vu la délibération portant orientations budgétaires 2021,

Considérant le projet de budget primitif 2021 présenté en séance,

DECIDE

De valider le budget primitif 2021 tel que présenté en séance et annexé.

Fait à Le Port, le 06 avril 2021

Le Président de l'Ecole supérieure d'art de La Réunion
M. Gérard D'ABBADIE



Pour transmission au contrôle de légalité, publication au Recueil des actes administratifs de la Préfecture et affichage au siège de l'établissement public, formalités prévues aux articles L. 1431-71 et R. 1431-8 du code général des collectivités territoriales.

TABLEAU 3
Budget par destination et par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Tableau des charges et des immobilisations décaissables par destination (obligatoire)

Les axes de destination, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Charges / immobilisations de l'organisme				TOTAL
	Personnel	Fonctionnement	Intervention (le cas échéant)	Investissement	
RECHERCHE	11 312,00	36 984,00	0,00	2 000,00	50 296,00
PEDAGOGIE	946 255,00	62 794,00	0,00	256 142,03	1 265 191,03
ADMINISTRATION	340 493,00	110 103,00	0,00	61 563,00	512 159,00
R.I.	30 939,00	104 114,00	0,00	0,00	135 053,00
BUDGET MUTUALISE	52 196,00	19 803,00	0,00	0,00	71 999,00
VIE SCOLAIRE	36 585,00	8 930,00	0,00	0,00	45 515,00
CHARGE BATIMENT/ ESA	113 007,00	98 206,00	0,00	141 666,40	352 879,40
Total	1 530 787,00	440 934,00	0,00	461 371,43	2 433 092,43

STRUCTURE de ST-PAUL
14 AVR. 2021
BOURRER ARRIVÉ

Tableau des produits et ressources encaissables par origine (facultatif)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Produits / ressources de l'organisme				TOTAL
	Subventions de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres subventions	Autres produits / ressources	
Origine 1					
Origine 2					
Origine 3					
Origine 4					
Origine 5					
Origine...					
Total					

Handwritten text, possibly a list or notes, with some lines crossed out.

Handwritten text, possibly a list or notes, with some lines crossed out.

Handwritten text, possibly a list or notes, with some lines crossed out.

TABLEAU 2
Situation patrimoniale Budget initial 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget Initial N	PRODUITS	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget Initial N
Personnel		0,00	1 530 787,00	Subventions de l'Etat		0,00	261 296,00
dont charges de pensions civiles		0,00	0,00	Fiscalité affectée		0,00	0,00
Fonctionnement autre que les charges de personnel		0,00	440 934,00	Autres subventions		0,00	1 492 000,00
Intervention (le cas échéant)		0,00	0,00	Autres produits		0,00	218 425,00
TOTAL DES CHARGES (1)		0,00	1 971 721,00	TOTAL DES PRODUITS (2)		0,00	1 971 721,00
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)		0,00	0,00	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		0,00	0,00
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)		0,00	1 971 721,00	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)		0,00	1 971 721,00

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget Initial N
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	0,00	0,00	0,00
+ donations aux amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00	76 660,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00	57 425,00
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0,00	0,00	0,00
- produits de cession d'éléments d'actifs	0,00	0,00	0,00
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	0,00	0,00	0,00
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	0,00	0,00	19 235,00

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget Initial N	RESSOURCES	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget Initial N
Insuffisance d'autofinancement		0,00	0,00	Capacité d'autofinancement		0,00	19 235,00
Investissements		0,00	461 371,43	Financement de l'actif par l'Etat		0,00	0,00
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat		0,00	388 773,66
Remboursement des dettes financières		0,00	0,00	Autres ressources		0,00	0,00
				Augmentation des dettes financières		0,00	0,00
TOTAL DES EMPLOIS (5)	0,00	0,00	461 371,43	TOTAL DES RESSOURCES (6)		0,00	408 008,66
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0,00	0,00	0,00	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)		0,00	53 362,77

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget Initial N
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)		0,00	-53 362,77
Variation du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRÉSORERIE)		0,00	0,00
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (9) ou PRELEVEMENT (10)*		0,00	0,00
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT		0,00	0,00
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		0,00	0,00
Niveau final de la TRÉSORERIE		0,00	0,00

Conseil d'administration du 1er avril 2021
Signataires des membres

C. Richat
R. Nivens Olivier
N. Provençal
S.-N. Schriabler
K. Cronier
A. Boule
P. Lehan
Edwy G. d'Abbadie
Beatrice Poiuque

